

---

# Projet éolien du Pays d'Auge

---

10 Octobre 2018



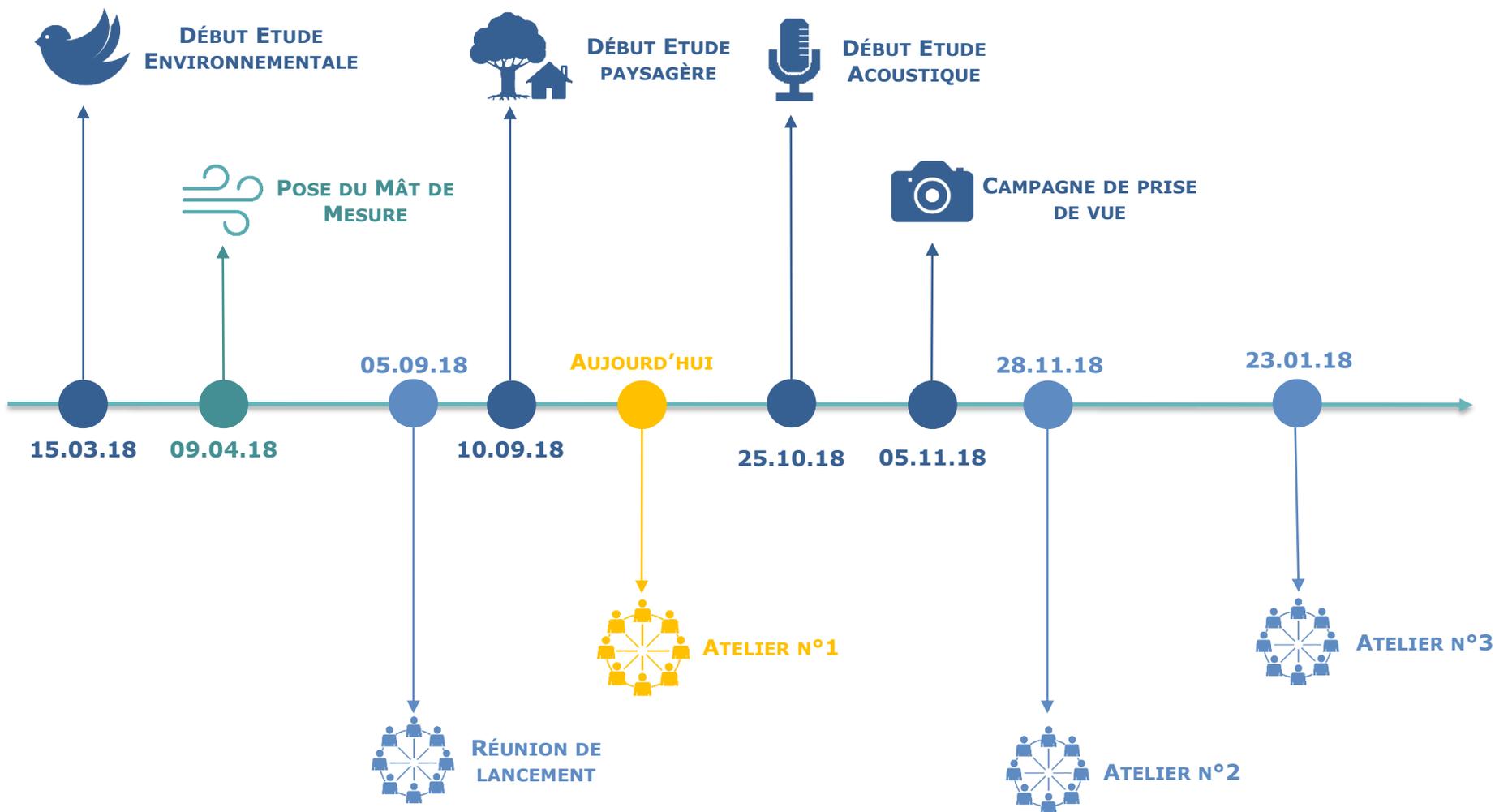


# SOMMAIRE

1. CALENDRIER DES ÉTUDES
2. ÉTUDE DE POTENTIEL ÉOLIEN
3. ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE
4. ÉTUDE ACOUSTIQUE
5. PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

# 1. CALENDRIER DES ÉTUDES

## LES ÉTAPES DU PROJET



## 2. ETUDE DE POTENTIEL ÉOLIEN

### A QUOI ÇA SERT?

L'étude de potentiel éolien permet de mesurer:

- la température;
- la vitesse du vent;
- la direction du vent;



#### **Etude de potentiel vent:**

Ces mesures nous permettent d'envisager plus précisément les estimations de production des éoliennes et d'affiner la trame d'implantation afin d'éviter les effets de sillage.

Corréliées aux données de Météo France, cela nous permet de calculer la production moyenne sur l'ensemble de l'exploitation du parc.

Ces données servent pour les **études environnementales** et les **études acoustiques** également.



#### **Etudes Environnementales:**

Corréliées aux données des micros pour les chauves souris (un à 7m, l'autre à 83m), les températures, vitesses et directions du vent nous permettent de connaître les activités et d'envisager les différents plans de bridage si nécessaire.



#### **Etudes Acoustiques:**

Corréliées aux données des micros posés sur les habitations les plus proches de la zone d'étude, toutes ces données nous permettent de mieux quantifier les possibles émergences et d'adapter les modes de bridages si nécessaire.

## 2. ETUDE DE POTENTIAL ÉOLIEN

### ETUDE DE VENT

#### LE MÂT DE MESURE

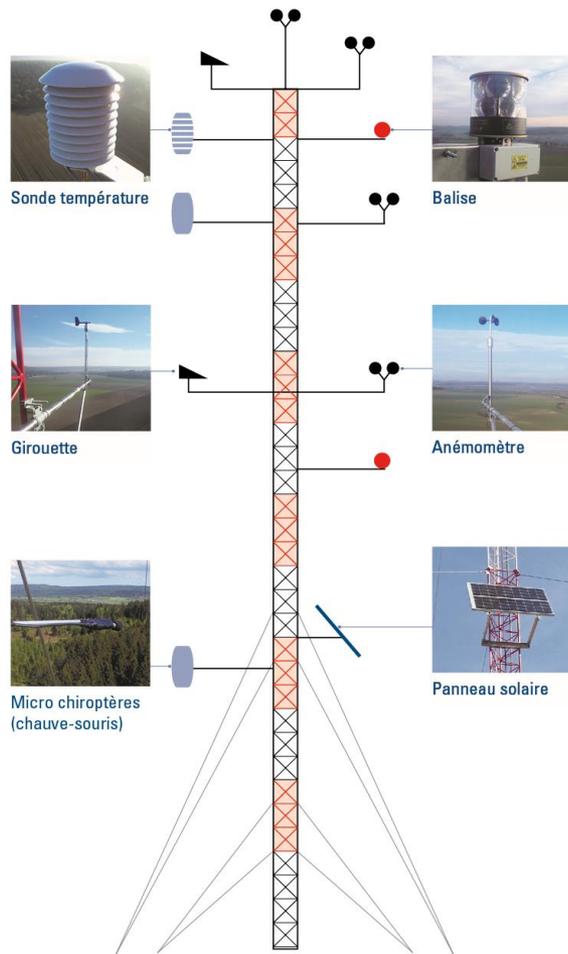


Schéma d'un mât de mesures de vent



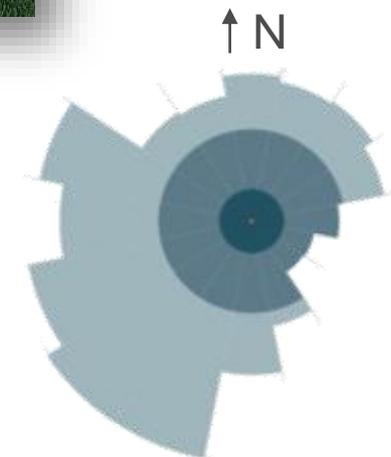
Mât de mesures de vent en place sur  
Norrey-en-Auge

#### QUELQUES CHIFFRES

Installation : 9.04.2018

Commune : Norrey-en-Auge

Hauteur : 86 m



Rose des vents de la zone d'étude

## 3. ETUDE ENVIRONNEMENTALE A QUOI ÇA SERT?

L'étude environnementale repose à la fois:

- sur des **études bibliographiques** (documentation sur les zones protégées, réglementation, données associatives);
- sur des **investigations de terrain** (recensement d'espèces végétales et animales).

L'étude environnementale est réalisée sur:



AVIFAUNE



CHAUVES-SOURIS



FAUNE



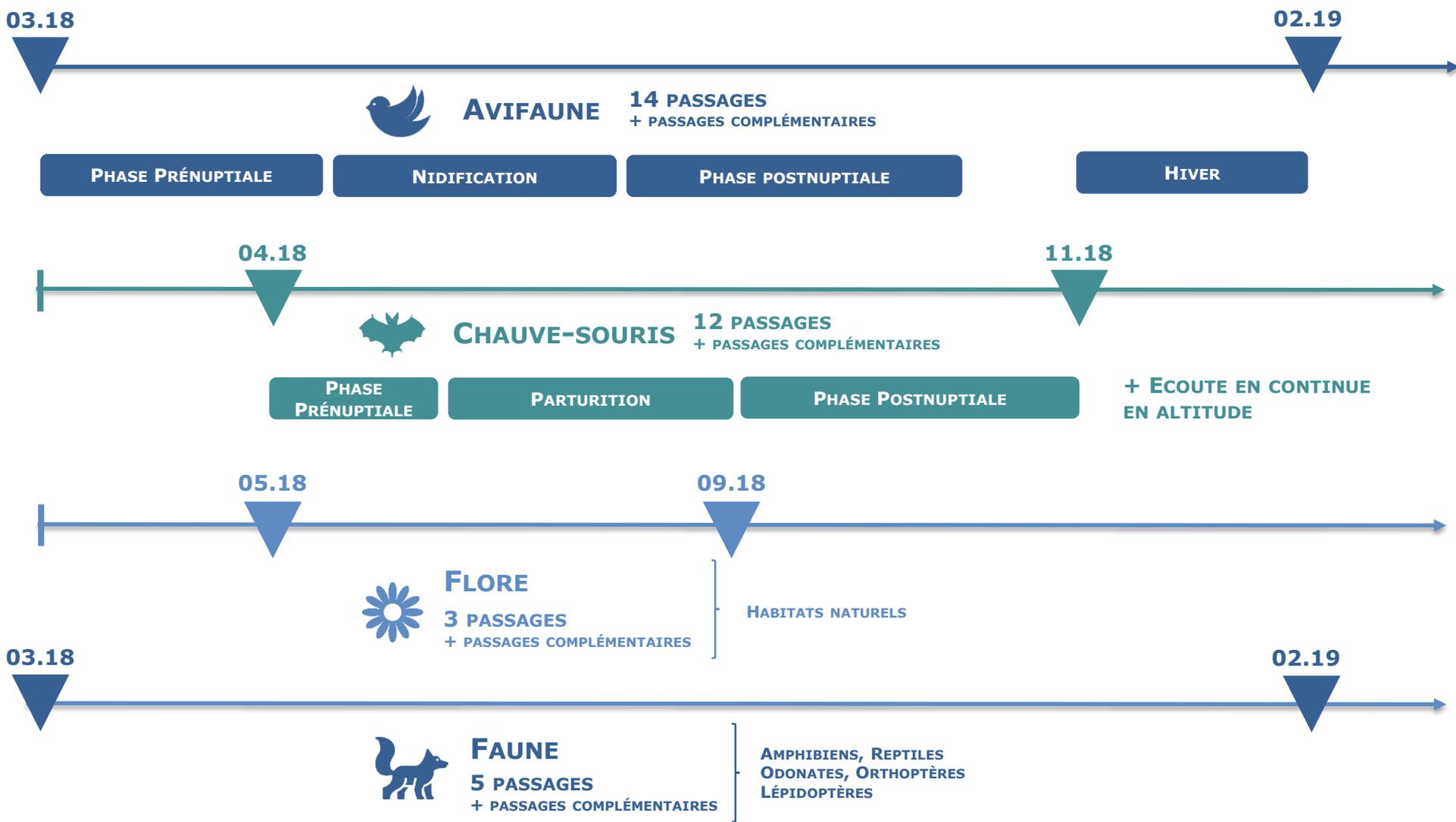
FLORE

A l'issue de l'analyse, des mesures sont proposées, en prenant en compte l'implantation finale, pour éviter, réduire ou **compenser les impacts produits** par le parc.

Ces mesures sont **adaptées au contexte local et aux espèces présentes** sur le territoire. Parmi elles, on trouve par exemple l'optimisation des dates de chantier, le choix d'une implantation compatible avec le maintien des couloirs migratoires, ou encore le bridage\* préventif des éoliennes.

# 3. ETUDE ENVIRONNEMENTALE

## LE PROTOCOLE D'ÉTUDE



# 3. ETUDE ENVIRONNEMENTALE

## LES PREMIERS RÉSULTATS

### QUELQUES ESPÈCES OBSERVÉES:



**BUSARD SAINT-MARTIN**

2 couples observés



**BRUANT JAUNE**

Localisé au niveau des haies au Nord de la zone d'étude.



**POUILLOT FITIS**

2 chanteurs au niveau des boisements au centre



**CÉDICNÈME CRIARD**

Nombreux couples sur les parcelles tardives



**ENVIRON 80 ESPÈCES D'OISEAUX OBSERVÉS DONT 60 CONSIDÉRÉES NICHEUSES AU SEIN DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE**

**Liste non exhaustive:** Fauvette Babillarde, Faucon Hobereau, Hibou Moyen-duc, Pie grièche écorcheur, alouette des champs, bergeronnette printanière, linotte mélodieuse...



**PIPISTRELLE COMMUNE**



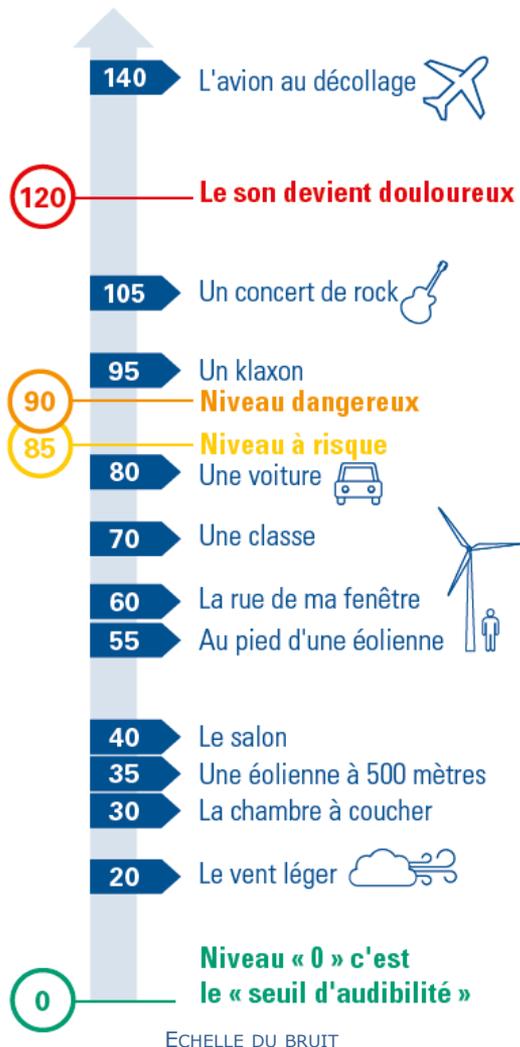
**SÉROTINE COMMUNE**

L'activité se concentre sur les villages et leurs périphéries immédiates.

Les résultats ne sont pas encore exhaustif. Les enregistrements des micros placés sur les différents points d'écoute ainsi que sur le mât sont à analyser.

# 4. ETUDE ACOUSTIQUE

## A QUOI ÇA SERT?



Cette étude permet de s'assurer que le bruit des éoliennes reste **inférieur aux seuils légaux prévus par la réglementation française** (la plus stricte d'Europe).

Elle repose sur la notion d'émergence sonore, différence de bruit entre une éolienne en fonctionnement et une éolienne à l'arrêt. Le niveau sonore est mesuré en prenant en compte les bruits de la nature, des infrastructures de transports et des activités diverses.

Si, dans certaines conditions (vitesse, direction du vent, heure) les seuils sont dépassés, un **plan de bridage** sera mis en place.

Rappel: La loi fixe un seuil de niveau ambiant à 35 db dans les zones à émergence réglementée, ainsi que des valeurs maximums admissibles lorsque ce seuil est dépassé. Ces valeurs sont:

- 5 db le jour
- 3 db la nuit (22h à 7h du matin)



SONOMÈTRE

# 4. ETUDE ACOUSTIQUE

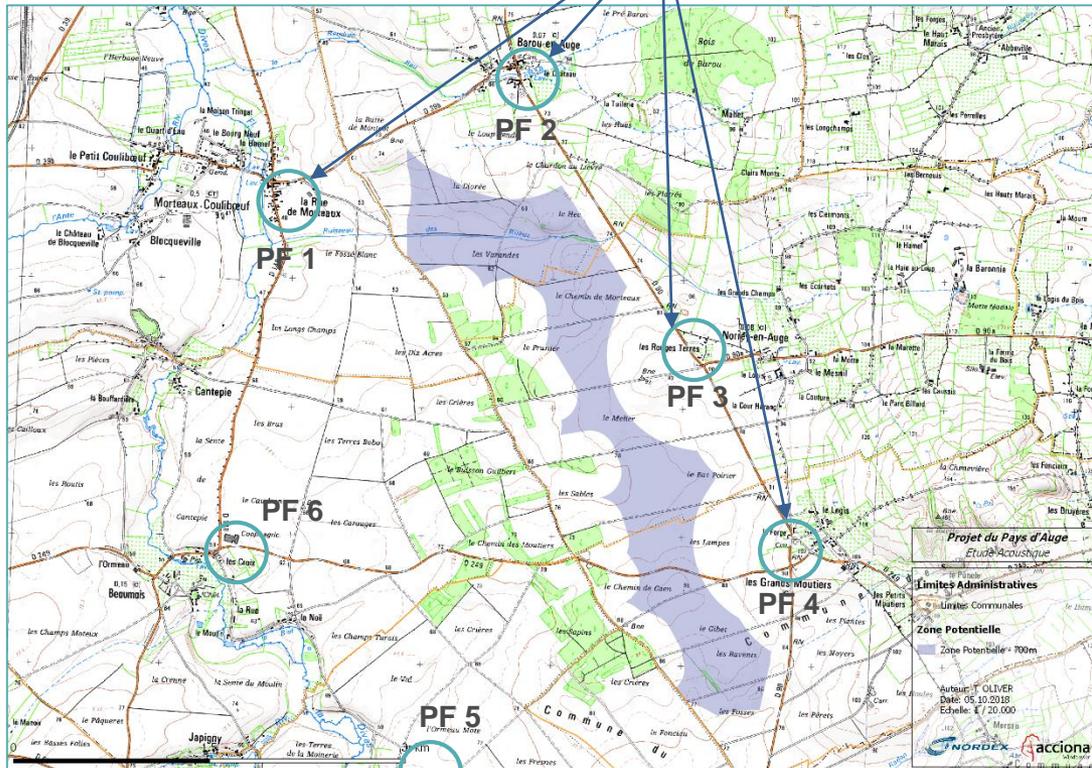
## LE PROTOCOLE DE L'ÉTUDE



**sixense**

BUREAU D'ÉTUDE SPÉCIALISÉ DANS L'ACOUSTIQUE

### POINTS DE MESURE



CARTES DES POINTS DE MESURE ACOUSTIQUE

### PROTOCOLE:

- 6 À 8 POINTS DE MESURE
- 1 MOIS DE MESURE EN CONTINUE  
→ MESURES DU BRUIT RÉSIDUEL
- SIMULATION DU PARC
- PROPOSITION DE MESURES À METTRE EN PLACE EN CAS DE DÉPASSEMENT DES SEUILS D'ÉMISSION SONORE

LANCEMENT DES ÉTUDES ACOUSTIQUES:

**25 OCTOBRE 2018**

# 5. PROCHAINES ÉTAPES DE LA CONCERTATION

## LES RENDEZ-VOUS



**LETTRE D'INFORMATION N°2**

**MI-NOVEMBRE 2018**



**ATELIER N°2**

**MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018**

**Sujets abordés:** Etudes du projet et les retombées économiques



**LETTRE D'INFORMATION N°3**

**DÉBUT JANVIER 2019**



**ATELIER N°3**

**MERCREDI 23 JANVIER 2019**

**Sujets abordés:** Les mesures d'accompagnement

# CONTACTS



## **Thibaut OLIVER**

Chef de Projet éolien

**Fixe : 01 55 93 44 52**

**Mobile : 06 89 69 04 94**

[toliver@nordex-online.com](mailto:toliver@nordex-online.com)

### **Nordex FRANCE**

194 avenue du Président Wilson  
93210 La Plaine Saint-Denis  
**France**



## **Charline VIALLE**

Consultante en Concertation

**Mobile : 06 13 60 01 06**

[charline.vialle@alteretgo.fr](mailto:charline.vialle@alteretgo.fr)

### **Mazars Alter&Go Concertation**

47 boulevard Diderot  
75012 Paris  
**France**



## **Rachel GUILLON**

Responsable Agence Ouest

**Mobile : 06 33 85 45 46**

[rachel.guillon@vsb-energies.fr](mailto:rachel.guillon@vsb-energies.fr)

### **VSB Energies Nouvelles Agence Ouest**

74C rue de Paris  
35000 Rennes  
**France**